

ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL S.A.

en faillite

Communiqué des curateurs

Numéro 15 : Informations concernant les déclarations de créance

Les curateurs rappellent que leur instrument de communication principal est constitué par ce site. Il leur est impossible de répondre à toutes les demandes de renseignements individuels.

La vérification administrative des déclarations de créances est en cours et les créanciers sont individuellement contactés si les documents de support ne sont pas complets. Les curateurs informent aussi qu'ils ne pourront pas répondre aux demandes de renseignements individuels concernant les documents soumis. Après réception de nouveaux documents, le délai de réponse est automatiquement interrompu et les déclarations concernées sont soumis à une nouvelle revue administrative.

Toute correspondance relative aux déclarations de créances est à adresser par email à l'adresse esi@xinex.lu en indiquant le numéro de la déclaration de créance pour autant que le créancier en dispose.

La revue administrative montre par ailleurs que certains créanciers n'ont pas indiqué d'adresse de contact, une adresse de contact erronée ou bien l'adresse du Tribunal au Luxembourg ; veuillez noter que les curateurs ne pourront pas contacter ces créanciers. Ces derniers sont par la présente invités à renvoyer - de préférence par email (esi@xinex.lu) - une copie de leur déclaration de créance en indiquant la mise à jour de leur élection de domicile (par exemple auprès d'un avocat au Luxembourg) et de leur adresse.

Luxembourg, le 16 novembre 2016

Les curateurs
Alain RUKAVINA

Paul LAPLUME

N° 15 : Information related to claim declarations

The receivers would like to remind that their primary means of communication will be via the present website. They will not be able to answer all individual requests for information.

The administrative review of the claim declarations is ongoing and creditors are individually contacted if any documents are incomplete. The receivers also inform that they will not be able to answer individual questions regarding the filed documents. After reception of any new documents, the response deadline is automatically suspended and the concerned declarations are submitted to an additional administrative review.

Any correspondence regarding claim declarations is to be addressed via email to esi@xinex.lu indicating the declaration of claim number, if known to the claimant.

During the administrative review, the receivers note that a number of claims were submitted with no address, an invalid address or the address of the Luxembourg court. Please note that the receivers will not be able to contact these creditors. Any concerned creditors shall send a copy of their claim declaration – preferably by email to esi@xinex.lu – mentioning an updated (elected) address (for example with a lawyer domiciled in Luxembourg).

Luxembourg, November 16, 2016

The receivers
Alain RUKAVINA

Paul LAPLUME